

## Atelier n°2

# Entreprises et Coopérations : repenser son modèle d'affaires en lien avec le vivant et le territoire

## SYNTHESE DES INTERVENTIONS

Le développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) incite aujourd'hui les entreprises à prendre en compte et réduire les impacts de leurs activités sur l'environnement. Or de nombreuses entreprises ont encore du mal à appréhender leur lien au vivant et à intégrer les enjeux biodiversité dans leur stratégie. Comment intégrer les enjeux biodiversité dans sa stratégie RSE ? Comment agir ? Quels dispositifs d'accompagnement ?

Comment aller au-delà de la seule minimisation des impacts négatifs ? Pour aller vers des impacts positifs « nets », vers des modèles d'affaires durables. Au vu des défis écologiques, il s'agit de s'efforcer de restaurer les écosystèmes, favoriser la biodiversité et contribuer au bien-être des territoires. Au travers notamment de coopérations. Les entreprises ont un rôle clé à jouer dans cette dynamique.

## Table ronde 1 : Témoignages inspirants d'entreprises et dispositifs d'accompagnements



**Chloé MILESI, Laboratoires M&L (groupe L'Occitane),** responsable biodiversité

Le Groupe L'Occitane a rédigé une feuille de route conjointe climat et biodiversité et s'est notamment appuyé sur le dispositif **Entreprises Engagées pour la Nature de l'OFB** pour structurer sa démarche. Une approche globale sur l'ensemble de sa chaîne de valeur : mesures des impacts, évaluation des risques et opportunités, définition d'objectifs selon les limites planétaires, stratégie de durabilité de ses ingrédients. Un important travail de sourcing de ses matières premières d'origine naturelle a été réalisé en ce sens, ainsi que le développement de coopérations pour favoriser l'agroécologie & agroforesterie avec les producteurs locaux. A noter un projet sur la réutilisation des eaux grises pour viser la réduction de 40% de sa consommation en eau potable.



**Rodolphe LAMOUR, BET Lamour,** Président

BET Lamour a bénéficié de l'accompagnement d'un expert RSE à travers le **dispositif CEDRE de la Région Sud**. Ce parcours a permis de renforcer la vision à 360° des enjeux pour une meilleure prise en compte de la biodiversité, en vue de préconisations dans les différents pôles d'expertises de l'entreprise (en particulier pour la conception des aménagements extérieurs et les projets de désimperméabilisation). Cela s'est traduit notamment par la mise en place de formations aux enjeux biodiversité pour les collaborateurs.



**Philippe SENDRAL, Agro Sourcing,** Fondateur et dirigeant

Société d'importation de fruits secs bio et équitables, Agro Sourcing développe des coopérations avec les producteurs locaux (20 pays, principalement méditerranéens) pour les accompagner dans la transition vers l'agroécologie et mener des expérimentations pilotes en vue d'une adaptation au changement climatique. La séquestration de carbone (travail sur les sols et la réduction des intrants chimiques) est apparue prioritaire à l'issue d'un bilan carbone, le transport ne représentant que 2% des émissions de GES de l'entreprise.

Agro Sourcing a suivi le parcours de la **Convention des Entreprises pour le Climat Provence Méditerranée** qui lui a permis de sensibiliser ses équipes sur l'urgence climatique et établir une feuille de route visant en particulier la sensibilisation de ses grossistes et consommateurs.

### Quelques faits marquants

- ✓ La nécessité de prendre en compte l'ensemble de sa chaîne de valeur, des fournisseurs jusqu'aux clients, pour prioriser ses actions en faveur de biodiversité
- ✓ L'importance de l'engagement du(des) dirigeant(s) : « Sans la conviction du dirigeant, la RSE est un vernis qui finit par sauter » ...  
... ainsi que l'engagement des collaborateurs et des parties prenantes
- ✓ Les avantages à coopérer avec d'autres acteurs (entreprises, filières, territoire, recherche...)
- ✓ La plus-value des dispositifs d'accompagnements accessibles en Région (Entreprises engagées pour la nature, CEDRE, CEC) : vision à 360° des enjeux, apport d'expertises, effet d'entraînement et inspiration collective, structuration des démarches de transition...
- ✓ Parmi les défis : comment concilier les trajectoires, parfois opposées, de ses activités avec celles, vitales, de la transition



#### Pour en savoir plus :

- [Entreprises Engagées pour la Nature](#)
- [CEDRE de la Région Sud](#)
- [Convention des Entreprises pour le Climat Provence Méditerranée](#)
- [MOOC Entreprises et biodiversité](#)



## Table ronde 2 : Débat sur l'intégration du vivant dans les modèles d'affaires



**Michèle BUINET, Norsys**, déléguée de la fondation Norsys

Précurseur et ambassadeur de la permaentreprise, Norsys, entreprise de conseil et développement numérique, a fait émerger ce concept en s'inspirant du modèle de permaculture.

Il est basé sur 3 principes éthiques fondamentaux qui sont aujourd'hui au cœur de la stratégie de l'entreprise : prendre soin des humains (conditions de travail), préserver l'environnement (bilan carbone, écoconception, financement de puits de carbone...), se fixer des limites et redistribuer les surplus.

Un (re)questionnement sur la sobriété et la régénération a permis de nombreuses innovations et des impacts positifs sur le business (fidélisation des salariés, développement de services à haute valeur ajoutée). Une fondation et un fonds de dotation ont également été créés pour renforcer les engagements de l'entreprise.



**Anastasia LEMAITRE, Club des entrepreneurs du Pays de Grasse**, chargée de projet à impact

Les concepts d'entreprises régénératives et de coopérations jouent un rôle clé dans les actions menées par le Club, à l'image du projet de recherche-action *Régénère Azur* qui vise à expérimenter de nouvelles alliances stratégiques entre entreprises, collectivités territoriales et société civile. Une feuille de route 2024-2034 vient d'être par ailleurs coconstruite par le Club avec pour ambition de trouver des solutions innovantes, écologiquement, socialement et économiquement robustes pour répondre aux problématiques communes des entreprises et des autres acteurs du territoire.

 **Christelle OUVRARD, Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur,**  
Présidente du comité RSE et Développement durable

La nouvelle directive européenne CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*), pose le cadre d'un reporting extra-financier qui place la RSE au cœur de la performance des entreprises. Elle renforce de manière significative les exigences de publication d'informations en matière de durabilité pour faciliter la transition vers une économie durable. L'analyse de la double matérialité qui y est exigée (impacts & dépendances, risques & opportunités) montre à quel point les enjeux biodiversité ne peuvent être dissociés de la performance des entreprises. La CSRD apparaît comme une nouvelle opportunité pour une transition vers des modèles d'affaires durables.

### Quelques faits marquants

- ✓ Des démarches innovantes qui visent à intégrer le vivant au cœur même des modèles d'affaires des entreprises : permaentreprise, entreprises régénératives, nouvelles exigences des rapports de durabilité.
- ✓ « La CSRD ce n'est pas juste des indicateurs, c'est revoir son modèle d'affaires, et cela impacte aussi les fournisseurs des grandes entreprises ». Bien que la CSRD ne vise à ce jour que les grandes entreprises, les TPE-PME, présentes dans la chaîne de valeur, vont être également impactées.
- ✓ L'évolution de la gouvernance, un levier clé et indispensable
- ✓ Réinventer les modèles d'affaires, créer de la valeur différemment et pérenniser les activités
- ✓ Favoriser la coopération avec l'écosystème local.



### Pour en savoir plus :

- [Club des entrepreneurs de Grasse](#)
- [Conseil Régional de l'Ordre des Experts comptables](#) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

